



10.03.2006

Groupe et coopération avec l'Est

**Loi sur la coopération avec l'Est : le groupe dépose une motion d'ordre
Clarifier le financement de la contribution à l'effort de cohésion avant d'entrer en
matière sur la loi**

**Le groupe des Verts refuse d'acheter les yeux fermés. Il veut s'assurer que le
financement de la contribution à l'effort de cohésion (contribution de solidarité aux
nouveaux membres de l'UE) d'un milliard de francs ne se fera pas au détriment de l'aide
au développement. Cette revendication a été formulée dans un postulat de la CPE. Le
groupe dépose donc une motion d'ordre demandant que ce postulat puisse être voté
avant que la loi sur la coopération avec l'Est ne soit traitée.**

La contribution à l'effort de cohésion d'un milliard de francs nécessite une base légale et un programme de financement. Le Conseil des Etats a adopté, durant la session d'hiver, une base légale traitant à la fois de la contribution à l'effort de cohésion et de la coopération avec les pays de l'Est : la Loi sur la coopération avec l'Est. Lundi prochain, le Conseil national débattrà cette loi.

Concernant le programme de financement, le Conseil fédéral présentera dans les prochaines semaines un crédit-cadre pour la contribution à l'effort de cohésion et un autre pour la coopération avec les pays de l'Est. Ces programmes couvrent une période de 8 ans (2007-2014). Les coûts liés à la contribution à l'effort de cohésion s'élèveront donc, en moyenne, à 125 millions par an.

La contribution à l'effort de cohésion dans l'UE est le prix que la Suisse doit payer pour les Bilatérales II. Les accords bilatéraux II servent avant tout les intérêts de l'économie et pèsent plus sur les recettes de la Confédération que sur ses dépenses. Il est par conséquent cohérent que ceux qui profitent de ces accords en payent aussi le prix, et non l'aide au développement qui n'a absolument rien à voir avec la politique Suisse-UE.

Au printemps 2004, le Conseil fédéral a réduit le crédit-cadre de son programme quadriennal de coopération avec les pays de l'Est à 800 millions (initialement 1.2 milliards). Le but de cette opération était de disposer d'une marge de manœuvre financière pour une éventuelle contribution à l'effort de cohésion dans l'UE. Aujourd'hui, les 400 millions épargnés par cette diminution du crédit de coopération avec l'Est doivent être logiquement attribués à la contribution à l'effort de cohésion. Les 600 millions manquants doivent être pris en charge par les départements avantagés par les accords (le DFF pour l'accord sur la fiscalité de l'épargne; le DFJP pour l'accord de Dublin; le budget général de la Confédération étant donné la croissance liée aux bilatérales II pronostiquées).

Les accords bilatéraux ne doivent pas avoir de conséquences sur l'aide au développement, ni au Sud, ni à l'Est. De l'avis des Verts, ce principe doit être inscrit dans le crédit-cadre du Conseil fédéral.

26.08.2006

**Votations du 26 novembre: 2 x Oui**

Le Bureau des Verts suisses a décidé aujourd'hui à Berne de soutenir les objets soumis à votation le 26 novembre prochain. Il propose aux délégué-e-s du parti, qui décideront des recommandations de vote officielles le 16 septembre prochain à Bellinzona, de se prononcer clairement en faveur de la Loi sur les allocations familiales et de dire oui à la Loi fédérale sur la coopération avec les pays d'Europe de l'Est.

Il va de soi que les Verts soutiennent la loi fédérale sur les allocations familiales, bien que ce projet de loi n'ait rien de sensationnel. Après 15 ans de discussions, elle représente cependant une solution minimale acceptable. Elle permet d'éliminer les injustices les plus flagrantes et reconnaît enfin la nécessité d'offrir un soutien minimal aux familles pour leurs enfants dans toute la Suisse. L'avenir de notre société, et de son économie également, dépend des enfants et de la jeunesse d'aujourd'hui. L'Union suisse des arts et métiers et l'Union patronale suisse conteste le bien fondé de cette revendication et manquent singulièrement de vision politique en combattant un projet réduit à l'essentiel!

Le Bureau des Verts suisses s'exprime également en faveur du milliard de cohésion. C'est le prix que la Suisse doit payer pour les accords bilatéraux avec l'Union Européenne. La sécurité et la stabilité en Europe sont fondamentalement vitales pour notre pays. En revanche, le financement de ce milliard de cohésion ne doit en aucun cas se faire au détriment de l'aide au développement. Le Bureau des Verts suisses critique sévèrement l'attitude du Conseil fédéral sur ce point. Son concept de financement prouve que le gouvernement ne soutient pas cette loi. Comment pourrait-on expliquer autrement qu'il n'ait pas tenu compte des contingences fixées par le Parlement (motion Leuthard)? Les Verts entreprendront tout ce qui est possible, tant lors des débats sur le budget que lors des discussions sur l'attribution des crédits cadres, pour corriger ce faux-pas.

© Les Verts suisses

www.verts.ch